

MyEcoGarantie

Assistance

- Dépannage - Remorquage à concurrence de 180 € TTC 24h/24 - 7j/7 en cas de panne mécanique, électrique et électronique.

Panne mécanique

	Excellence+	Medium+	Sécurité+	Sécurité
Moteur	●	●	●	●
Boîte de vitesses	●	●	●	●
Pont	●	●	●	●
Turbo	●	●	●	●
Système de freinage	●	●	●	●
Système de direction	●	●	●	●
Système de transmission	●	●	●	●
Composants électriques	●	●	●	●
Système de climatisation	●	●	●	●
Circuit d'alimentation	●	●	●	●
Circuit de refroidissement	●	●	●	●
Système de suspension	●	●	●	●
Volant moteur	●	●	●	●
Vanne EGR,débitmètre	●	●	●	●
Système GPS	●	●	●	●
Aide au stationnement	●	●	●	●
Téléphone mains-libres	●	●	●	●
Système AdBlue	●	●	●	●
Équipements électroniques	●	●	●	●
Éléments de confort	●	●	●	●
Lampe Xenon et LED	●	●	●	●
Batterie	●	●	●	●
Ingrédients	●	●	●	●
Toute autre pièce sauf exclusion ¹	●	●	●	●

- Plafond des réparations effectuées au titre du Contrat :
Excellence+ et Medium+ : pas de plafond.
Sécurité+ et Sécurité : 1 500 € TTC par intervention¹.
- Franchise : 150 € TTC par sinistre pour toutes les couvertures

Option Zéro Vétusté

- Suppression de la vétusté.

Option Zéro Franchise

- Suppression de la franchise.

Eco Service inclus

- Eco Information.

Entretien

Contrat de 24 mois, 36 mois ou 48 mois

- Prise en charge de la révision :
 - 1 révision pour les contrats de 24 mois.
 - 2 révisions pour les contrats de 36 mois.
 - 3 révisions pour les contrats de 48 mois.
- Vidange, filtre à huile, balais d'essuie-glace avant.¹

BONUS CO2

Le véhicule émet moins de 125g de CO₂,
Opteven offre
1 mois de garantie supplémentaire !

¹Voir détail dans les Conditions Générales.

MyEcoGarantie

Grille tarifaire au 1^{er} juillet 2022 - T3

Tarifs mensuels TTC¹

Couverture	Age et kilométrage maximum à la souscription		Mensualités	Option Zéro Vétusté	Option Zéro Franchise
Excellence+	3 ans	50 000 km	38 € / mois	+ 8 € / mois	+ 5 € / mois
Medium+	10 ans	120 000 km	36 € / mois		
Sécurité+	15 ans	150 000 km	25 € / mois		
Sécurité	20 ans	200 000 km	21 € / mois		

Informations complémentaires

Durées disponibles	12, 24, 36 et 48 mois. Entretien inclus pour les durées 24, 36 ou 48 mois.
Début de la garantie	1 ^{er} jour, à la fin de la garantie constructeur ou franchise 3, 6 ou 12 mois.
Prélèvement	Les prélèvements démarrent le mois suivant la souscription. Le nombre de mensualités correspond au nombre de mois de garantie.
Tarifs comptants ¹	Les produits peuvent être souscrits au comptant. Le tarif est égal au tarif mensuel x nombre de mois de garantie. Exemple pour une Excellence+ 12 mois : 38 € x 12 mois = 456 €

¹Application d'un coefficient sur le tarif de base pour certaines catégories spécifiques de véhicules :

- Coefficient 0,8 : véhicules de 4 CV et moins.
- Coefficient 1,5 : véhicules utilitaires (PTAC supérieur à 2,3T), 4x4.
- Coefficient 2 : véhicules dont la valeur à neuf est comprise entre 50 000 € TTC et 100 000 € TTC. Véhicules Iveco, Crafter, Transporter, California.
- Coefficient 4 : véhicules de marques Jaguar et Land Rover.
- Le coefficient s'applique également sur les options.

Conditions d'éligibilité cumulatives²:

- Véhicules de tourisme ou utilitaires légers (PTAC inférieur ou égal à 3,5T), véhicules terrestres à moteur à 4 roues, d'occasion, motorisés en essence ou gasoil, GPL de première monte, bioéthanol de première monte, les véhicules hybrides ou électriques, les véhicules avec permis.

- Diffusion annuelle sur le territoire français supérieure à 300 unités.
- Valeur neuve (hors options) inférieure ou égale à 100 000 € TTC.

Modalités concernant le règlement des sinistres : la société Opteven Assurances prendra en charge le montant TTC des factures de réparation au garage réparateur sous réserve des dispositions contractuelles applicables.

Cette grille s'applique aux contrats MyEcoGarantie distribués par un intermédiaire à compter du 1^{er} juillet 2022.

²Voir détail dans les Conditions Générales.